



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

**Le Conseil fédéral**  
**Le portail du Gouvernement suisse**

# Le retrait des glaciers représente un potentiel de production hydroélectrique pour la Suisse

**Berne, 06.12.2024 - Lors de sa séance du 6 décembre 2024, le Conseil fédéral a approuvé le rapport en réponse au postulat 21.3974 « Analyse du potentiel hydraulique lié au retrait des glaciers ». Les zones périglaciaires présentent un potentiel théorique important pour le développement de la force hydraulique en Suisse. La possibilité de l'exploiter dépend toutefois de l'issue de la pesée des différents intérêts dans les zones concernées, ainsi que du cadre juridique et du contexte économique.**

En raison du changement climatique, la fonte des glaciers se poursuit en Suisse. D'après les modèles actuellement disponibles, les glaciers devraient perdre environ 60 à 90 % de leur volume d'ici 2100. Des surfaces sont ainsi libérées, lesquelles peuvent notamment se prêter à la construction de centrales hydroélectriques à accumulation.

## **Potentiel de développement d'ici 2050**

Le rapport montre le potentiel des projets portant sur l'énergie hydraulique en zone périglaciaire déjà connus et qui pourraient être réalisés d'ici 2050. Ces projets représentent une production d'électricité supplémentaire d'environ 1470 gigawattheures (GWh) par an, soit 1130 GWh générés par de nouvelles installations et 340 GWh par des agrandissements. Pour ce qui est de la production hivernale contrôlable (stockage saisonnier), il existe un potentiel de quelque 2430 GWh par an sur des sites périglaciaires, dont 1300 GWh résulteraient de l'agrandissement de réservoirs existants et 1130 GWh de nouvelles installations.

À titre de comparaison, le potentiel de développement en dehors des zones périglaciaires ne représente qu'environ 860 GWh par an. Ces chiffres soulignent l'importance de l'environnement périglaciaire pour le développement de la force hydraulique indigène. Après 2050, la fonte des glaces fera encore apparaître de nouvelles zones se prêtant à l'exploitation de l'énergie hydraulique. Toutefois aucune projection n'a été faite, et le potentiel n'a donc pas été estimé pour ces zones du fait de l'horizon temporel encore lointain.

### **Pesée des différents intérêts**

Outre l'exploitation de la force hydraulique, les zones périglaciaires sont importantes à d'autres égards, notamment comme habitat aquatique ou terrestre, ou encore pour préservation des paysages. Il convient encore de mentionner l'approvisionnement en eau potable et le tourisme de montagne. Les différents intérêts en présence sont susceptibles de restreindre le potentiel d'exploitation de la force hydraulique. La qualité des projets hydroélectriques ainsi que les mesures de compensation jouent un rôle d'autant plus important.

### **Cadre juridique et contexte économique**

La réalisation d'une centrale hydroélectrique est non seulement tributaire des conditions prévalant sur l'emplacement prévu, mais également de conditions-cadres plus générales. Le renouvellement à venir de nombreuses concessions pourrait notamment constituer un obstacle. Lorsque l'échéance de la concession approche, peu de projets de rénovation ou d'agrandissement sont menés à bien tant que des négociations n'ont pas été menées sur ce qu'il adviendrait de la valeur résiduelle des investissements consentis si l'installation était restituée à la communauté.

Le manque de rentabilité pourrait également limiter le potentiel de développement des projets de centrales hydroélectriques à accumulation. De nouveaux instruments prévus par la loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables (contributions pour les études de projet et prime de marché flottante) visent à surmonter cet obstacle.

---

### **Adresse pour l'envoi de questions**

Marianne Zünd, responsable Médias et politique OFEN, tél. +41 58 462 56 75,  
marianne.zuend@bfe.admin.ch

---

## Documents

 [Rapport du Conseil fédéral élaboré en réponse au postulat 21.3974 « Analyse du potentiel hydraulique lié au retrait des glaciers »](#) (PDF, 1 MB)

### Auteur

Conseil fédéral

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil.html> 

Office fédéral de l'énergie

<http://www.bfe.admin.ch> 

Secrétariat général DETEC

<https://www.uvek.admin.ch/uvek/fr/home.html> 



<https://www.admin.ch/content/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-103423.html>